

# L'Estéron, l'eau en partage

Groupe de travail « Eau » n°9

Le 30 novembre 2015

## Compte-rendu



# Compte-rendu du groupe de travail « Eau » n°9

## « L'Estéron, l'eau en partage »

### Lundi 30 novembre 2015 à Saint-Auban, 9h30

Étaient présents : Nicole Trevet, René Perier, Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Julien Albert, Renaud Dumas ;

Lieu : Salle du Relais de Service Public, Saint-Auban.

## Résumé des échanges et des discussions

- Il est nécessaire de **transmettre les synthèses et rendus de l'étude** pour que Stéphane Maillard, élu référent « eau » au sein du Bureau du PNR, puisse les présenter aux autres élus du bureau et comité syndical du PNR.
- Il reste environ 1000-1500 euros sur la subvention attribuée par la Fondation de France. Un **acompte pourrait être demandé** pour pouvoir avancer la trésorerie des dernières actions à mettre en place, dont notamment le dernier colloque et un voyage d'études.
- Plusieurs résultats de la démarche ont été présentés au groupe de travail « eau » du PNR mais d'autres pistes de propositions relèvent d'autres commissions. **Il est convenu de solliciter l'équipe technique du PNR pour l'organisation des groupes de travail** nécessaires à cette présentation (notamment Activités de pleine nature et pollutions).
- Parmi les propositions présentées au groupe de travail « eau » de la commission du PNR :

- **Labellisation** : le label rivière sauvage semble être une piste pour fédérer tous les acteurs du bassin versant de l'Estéron. Il est nécessaire de proposer cette labellisation au Bureau du PNR, en accord avec la Communauté de communes Alpes d'Azur et les autres agglomérations.

Il est proposé d'organiser une réunion de présentation du label « rivière sauvage », à destination des élus du bassin versant en janvier 2016. Il serait intéressant de faire venir un acteur de la rivière Valserine (PNR du Haut-Jura) pour présenter le label, cette rivière étant la première à avoir obtenu le label « rivière sauvage ». Julien s'occupe des contacts avec le PNR du Jura et le fond de conservation des rivières sauvages. Cette réunion pourrait avoir lieu un jeudi après-midi mais cela doit être convenu avec les intervenants potentiels.

- **Réflexion sur un observatoire** : quelques modifications sont à faire dans le compte-rendu du comité de suivi
- **Mise en place d'un outil de gouvernance concertée** : découlera de la mise en place du label
- **Évaluation des services écosystémiques** :

Le CEREMA<sup>1</sup> réalise des recherches sur l'évaluation des services écosystémiques. La démarche est encore balbutiante : ils affinent des concepts mais il y a très peu d'études de cas pour l'instant en France. Il pourrait donc être innovant de mettre en place une expérimentation d'évaluation des services écosystémiques sur l'Estéron. Un lien pourrait être fait avec le Conseil scientifique sur ce sujet. Un projet est entamé dans les Baronnies provençales et il serait donc intéressant de les contacter.

- Il est important de **présenter et valoriser toutes les pistes d'actions qui émergent de la démarche dans les différents groupes de travail.**

---

<sup>1</sup> Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Certaines de ces actions pourraient être intégrées dans le programme Espaces Valléens (3<sup>ème</sup> axe) et dans le programme ALCOTRA (potentielle candidature avec Alpi Liguri). C'est le cas par exemple des inventaires et de la meilleure connaissance des patrimoines et des milieux naturels.

Le partenariat dans le programme ALCOTRA identifie pour l'instant les quatre sujets suivants : meilleure connaissance des milieux naturels, oliviers, mobilité durable, itinérance/sentiers (inventaires du petit patrimoine, etc.).

- Il est également convenu de **finaliser et diffuser les comptes rendus en cours**.
- La concrétisation de ce programme devrait également permettre d'associer de façon plus rapprochée les associations naturalistes du territoire.

Saint-Auban, le 30 novembre 2015